

## **Roumanie : une agriculture de survie, après l'industrialisation forcée**

**Viorica Duma, Maria Molnar, Filofteia Panduru et Daniel Verger\***

---

Suite à une politique soutenue d'industrialisation et de développement des infrastructures, la population urbaine a triplé pendant le régime communiste et sa part dans le total de la population a progressé de 24,7 % en 1950 à 54,3 % en 1990. À partir de 1996, le flux migratoire s'est inversé. Ce retour à la campagne est à relier à la contraction de l'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires et à la restitution de terres. Au cours de la transition vers l'économie de marché, les revenus réels ont connu une baisse rapide liée à l'inflation. Le désordre économique général et la baisse de la production ont aussi participé à cette baisse rapide des revenus réels qui a touché en pratique toutes les catégories sociales. L'existence d'une économie souterraine qui s'est développée dans des proportions généralement considérées comme préoccupantes a eu une forte influence sur le niveau (à la hausse) et la distribution des revenus (hausse des inégalités).

Grâce à un programme extensif de construction de grands ensembles, principalement dans les zones urbaines, le régime communiste avait assuré un logement à pratiquement tous les citoyens roumains. Ces logements, propriété d'État, ont été vendus à leurs occupants à des conditions très avantageuses après 1989. Ainsi, aujourd'hui, 95 % des ménages possèdent leur propre logement. La baisse de la construction dans les années 1990 a cependant mené à une crise dans ce domaine. À présent, la demande de logement est bien supérieure à l'offre, particulièrement en ce qui concerne les logements sociaux. Les conditions de logement restent médiocres en particulier dans les zones rurales en raison de l'absence d'équipements publics (eau courante, gaz naturel, chauffage, etc.). Dans les zones urbaines, l'augmentation rapide du prix des charges a coïncidé avec une baisse de la capacité pécuniaire des ménages. Dans ces conditions, les logements qui ne sont plus raccordés aux réseaux publics (soit sur demande expresse des ménages, soit suite à des impayés) sont de plus en plus nombreux. L'incidence de la pauvreté est tout particulièrement élevée dans les zones rurales où bas revenus, faibles dotations et mauvaises conditions de confort affectent une part importante des ménages. La pression de difficultés financières grandissantes, due au chômage ou à la faiblesse des retraites, marque aussi la vie d'une part importante des ménages urbains.

---

*\* Viorica Duma et Filofteia Panduru sont membres de l'Institut National de Statistique, Maria Molnar appartient à l'Institut de l'Économie Nationale et Daniel Verger appartient à l'Insee.*

**L**a Roumanie est sortie du régime communiste avec une économie aux performances modestes et présentant d'importants déséquilibres structurels. Le niveau de vie moyen de la population était relativement bas. Dans ce contexte, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché s'est accompagné d'une crise profonde caractérisée principalement par un déclin continu du Pib, une inflation importante et une chute brutale des niveaux de vie.

Cette baisse des niveaux de vie, due à des pertes de revenu, et accompagnée d'une diminution du pouvoir d'achat a affecté toutes les catégories de la population. Toutefois, dans ce cadre général, certaines catégories ont été plus touchées que d'autres, et n'ont plus pu couvrir leurs dépenses élémentaires. Ainsi, la pauvreté a augmenté et le sentiment de pauvreté s'est répandu dans une majorité de la population.

### Déclin continu de la population

En juillet 2001, la population de la Roumanie était de 22,4 millions d'habitants. L'évolution de la population au cours de la décennie 1990 s'est caractérisée par une diminution continue d'une année à l'autre, avec un rythme moyen annuel de - 0,3 % (1). Cette tendance fait suite à une période de plus de deux décennies durant lesquelles l'évolution de la population a été influencée par la politique démographique pronataliste de l'ancien régime. Dans les années 1970 et 1980, la population a enregistré un accroissement d'environ trois millions d'habitants, mais l'intensité de l'accroissement a connu un fort déclin : si sur la période 1971-1980, le taux de croissance annuel a dépassé 0,9 %, sur la période 1981-1990, celui-ci n'a été que de 0,4 %.

La baisse de la population a pour causes l'émigration et l'évolution du solde naturel. Si en 1991, les migrations ont été la cause principale de cette baisse, c'est dès 1992 le solde naturel négatif qui est devenu le facteur majeur de contraction de la population. La natalité, qui était de 16,0 ‰ en 1989, a ainsi baissé de 13,6 ‰ en 1990 à 9,8 ‰ en 2001 alors que dans le même temps la mortalité passait de 10,6 ‰ à 11,6 ‰ (cf. graphique I).

Dans les premières années suivant le changement du régime politique (1990-1992), l'allègement des contraintes imposées par la politique démographique a fait baisser la natalité. Dans la période suivante, celle de la transition à l'écono-

mie de marché, la détérioration des conditions de vie de la population et, particulièrement, l'amplification des difficultés rencontrées par les jeunes familles, ainsi que la tendance à adopter les comportements démographiques spécifiques aux sociétés modernes ont entraîné une baisse continue de la natalité (2).

Influencé par les mêmes facteurs, le nombre de mariages a baissé de 193 000 en 1990 à 130 000 en 2001, et le taux de nuptialité, de 8,3 ‰ à 5,8 ‰. L'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation entre 1990 et 2001 que ce soit pour les hommes (25 à 27,2 ans) ou pour les femmes (22 à 23,9 ans). L'âge moyen des mères à la naissance a d'abord baissé de 25 ans en 1990 à 24,3 ans en 1993, puis est remonté à 25,8 ans en 2001. Le pourcentage des enfants nés de mères de plus de 24 ans a augmenté de 40,1 % en 1990 à 51,6 % en 2001. L'âge moyen à la première naissance est passé de 21,8 ans en 1990 à 23,9 ans en 2001. Le nombre des néo-nés pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans a baissé de 562 en 1990 à 378 en 2001. Entre ces deux dates, le nombre de ceux nés de mères âgées de 15 à 19 ans a baissé de 515 à 358, celui de mères âgées de 20 à 24 ans de 1452 à 822 et l'indice conjoncturel de fécondité a baissé de 1,8 à 1,2. Les difficultés concernant le soin et l'éducation des enfants expliquent l'orientation vers des familles moins nombreuses (3). Parmi les enfants de moins de 24 ans vivant dans leur famille, la part des troisièmes enfants et ceux d'un rang plus élevé représentait 27,5 % en 1990 et seulement 19,3 % en 2001. Les aînés sont passés de 43,5 % à 51,1 % entre ces deux mêmes dates. De plus, en 2001, 27 % des naissances ont lieu hors mariage (contre seulement 17 % en 1993).

La hausse de la mortalité a commencé à se manifester au milieu des années 1970, en lien avec le processus de vieillissement de la population. L'accroissement du nombre de décès a

1. Conformément aux résultats du recensement de mars 2002, la population de la Roumanie était, au 18 mars 2002, de 21,7 millions d'habitants, soit 1,1 millions de moins que le recensement de janvier 1992, ce qui représente une baisse en taux moyen annuel de - 0,5 % durant la période 1993-2002.

2. Ces facteurs agissent à la baisse avant même que le planning familial n'ait obtenu une reconnaissance légale (de 18 ‰ en 1980 à 14,3 ‰ en 1983 et 16 ‰ en 1989).

3. La Roumanie, tout comme la Bulgarie et la Russie, se caractérise par la proportion croissante des familles de descendance finale ne comportant qu'un seul enfant (Sobotka, 2003). L'auteur interprète cette évolution dans ce pays comme l'effet des conditions économiques très dures de la transition vers le marché. Il oppose ces pays à ceux de l'Europe centrale où la même évolution relève d'un alignement sur le style de vie des pays occidentaux (note de Nicolas Herpin).

été accentué par la détérioration des conditions de vie dans les dernières années de l'ancien régime. D'autres causes sont à évoquer pour les années de transition : la baisse persistante du niveau de vie, l'amplification de la pauvreté, le chômage et le stress dû aux difficultés de l'adaptation aux nouvelles conditions de l'économie de marché. À cela s'ajoutent l'alcoolisme et la surconsommation de tabac qui constituent des facteurs de risque pour la santé. Ceux-ci ont contribué à l'accroissement de la mortalité par des maladies de l'appareil circulatoire, des appareils respiratoire et digestif, de tumeurs, ainsi que par des lésions traumatiques, des empoisonnements et par d'autres causes externes. Le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque affecte plus fortement l'état de santé des hommes. La surmortalité masculine est particulièrement élevée entre 40 et 60 ans. Ainsi, le taux de mortalité a progressé dans le cas des hommes de 11,5 ‰ en 1990 à 14,0 ‰ en 1996 et ce constat n'est pas le fait d'une seule classe d'âge puisque toutes sont concernées par cette évolution (4). Dans ces conditions, l'espérance de vie des hommes a enregistré une baisse continue dans la première partie des années 1990, de 66,6 ans dans la période 1989-1991 à 65,2 ans dans la période 1995-1997 (cf. graphique II). L'amélioration de cet indicateur dans la période suivante (67,7 ans en 1999-2001), a eu lieu en parallèle avec la diminution de la mortalité générale et pour tous les groupes d'âge, notamment de la mortalité occasionnée par les maladies de l'appareil circulatoire et digestif, ainsi que de celle entraînée par des accidents. Les spécialistes expliquent cette tendance récente tout d'abord par l'attention plus grande accordée par la population aux soins de santé. Ensuite et paradoxalement, la forte hausse des prix de certains produits carnés et laitiers a entraîné une baisse du volume consommé et a eu un effet bénéfique sur la santé de la population.

L'espérance de vie des femmes s'est améliorée sur la période 1990-2000, malgré un recul léger en 1994-1997. En 1999-2001, celle-ci a été 74,8 ans, avec 1,8 ans de plus qu'en 1990 (73 ans). La mortalité infantile a baissé de 26,9 ‰ en 1990 à 18,4 ‰ en 2001, se situant encore à un niveau élevé par rapport aux autres pays européens. Le taux de mortalité infantile est plus élevé en milieu rural (20,9 ‰ en 2001) que celui enregistré en milieu urbain (15,6 ‰). Les femmes en milieu rural ont un niveau d'éducation moins élevé et surtout leur accès aux services médicaux est plus difficile.

Le processus de vieillissement démographique atteint également la population roumaine (cf. graphique III). L'âge moyen est passé de 35,1 ans en 1992 à 37,4 ans en 2001. Les enfants (15 ans et moins) ont vu leur nombre diminuer sensiblement, leur part dans la population totale passant de 23,6 % en 1990 à 17,8 % en 2001. En revanche, la part des 60 ans et plus a augmenté au cours de la même période de 15,7 % à 18,9 %, et celle des 65 ans et plus, de 10,4 % à 13,6 %. Ainsi, pour 100 personnes de 15 ans et moins, on trouvait 66 personnes de 60 ans et plus en 1990, et 106 en 2001. Le vieillissement démographique est plus prononcé dans les zones rurales. En 2001, la part de la population âgée de 60 ans et plus était de 24,3 % dans les zones rurales, alors qu'elle était de 14,4 % dans les zones urbaines (18,0 % vs. 10,0 % pour les 65 ans et plus). Ainsi, dans les zones rurales, on comptait 124 personnes de 60 ans et plus pour 100 de 15 ans et moins, contre 88 dans les zones urbaines.

### Coût d'arrêt de l'urbanisation

Suite à une politique soutenue d'industrialisation et de développement des infrastructures, la Roumanie d'après-guerre a enregistré une importante modification de la structure de la population par lieux de résidence. La population urbaine (5) a triplé dans la période 1951-1990 et sa part dans le total de la population a crû de 24,7 % en 1950 à 54,3 % en 1990. L'accroissement du nombre et du poids de la population urbaine a eu lieu par l'augmentation du nombre de localités déclarées comme villes, ainsi que par l'accroissement de la population des villes, cette dernière augmentation étant due, dans une grande mesure, à la migration rural-urbain. La population rurale s'est maintenue relativement constante jusqu'au début des années 1980, période après laquelle on a enregistré une diminution considérable : de - 1,4 millions sur la

4. Le taux de mortalité varie entre 1990 et 1996 de 5,3 à 7,5 ‰ pour les hommes entre 40 et 44 ans, de 8,5 à 10,8 ‰ pour ceux entre 45 et 49 ans, de 12,5 à 15,6 ‰ pour ceux entre 50 et 54 ans et de 17,7 à 22,3 ‰ pour ceux entre 55 et 59 ans.

5. La statistique démographique en Roumanie enregistre comme « urbaine » la population d'agglomérations de tailles différentes mais dont le statut d'urbain est fixé par des mesures légales. Aux termes de celles-ci, il est tenu compte de l'existence d'activités non agricoles, significatives pour l'économie de la localité, ainsi que de l'existence d'une certaine infrastructure de type urbain. Le nombre d'habitants a une importance secondaire dans la définition d'une localité comme urbaine. Ainsi, en 2000, la majorité des localités rurales (83,1 %) avaient plus de deux milles d'habitants, dont 22,5 % (601 communes, incluant plus de 40 % de la population rurale) avaient plus de cinq milles d'habitants. 35 communes avaient une population qui dépassait dix milles d'habitants.

période 1981-1990 et - 0,4 millions sur la période 1991-2001. La part de la population rurale a décru de 54,2 % en 1980 à 45,7 % en 1990 et 45,4 % en 2000. La part de la population rurale a décru à cause simultanément des flux migratoires vers les villes et du solde naturel plus négatif dans les campagnes que dans les villes ainsi que d'une mortalité plus élevée en milieu rural (13,4 ‰ en 1990 et 14,6 ‰ en 2001) que en milieu urbain (8,2 ‰ et respectivement 9,0 ‰).

À partir de 1996, le flux migratoire des campagnes vers les villes s'est inversé. Ces retours à la campagne sont liés à la contraction de l'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires, et à la restitution de terres. Suite à la restitution des terrains agricoles, la plupart des ménages ruraux sont devenus propriétaires de terrain. En général, l'agriculture est pratiquée dans de petites exploitations familiales. Elle assure une partie importante de la consommation alimentaire du ménage mais aussi de la parenté (enfants, frères, etc.) habitant en milieu urbain. Ceci explique le nombre et le poids de la population ayant des activités dans l'agriculture. En 2001, un cinquième de la population du pays (19,7 %) était active dans l'agriculture. La population qui dépend des ressources agricoles est la population active dans l'agriculture à laquelle s'ajoutent les personnes inactives, sans retraite et appartenant à des ménages dont au moins une personne travaille dans l'agriculture. Elle représente 29,9 % du total de la population. Les personnes dont les ressources dépendent exclusivement du travail dans l'agriculture, soit les actifs du secteur agricole (sans les retraités) et les personnes inactives (femmes au foyer ou enfants) représentent quant à elles 25,3 % de la population (cf. INS – enquête *Budget de famille*, 2001). Ainsi, l'habitat rural est dominé par l'activité agricole (6).

### Les traces de la transition dans la composition des ménages

La famille a absorbé une partie des bouleversements de la période et, observée en 2001, en garde les traces. L'enquête *Budget de Famille* (2001), exploitée selon la taille du ménage, fait apparaître un nombre important de personnes vivant seules (21,3 % des ménages ; cf. tableau 1). Il s'agit plus souvent de femmes : 14,5 %, dont 9,4 % sont des femmes âgées. La proportion des jeunes (moins de 30 ans) qui habitent seuls est faible (0,8 % d'hommes seuls et 0,6 % de femmes seules). De plus, il existe

une forte proportion de ménages de grande taille puisque les ménages de 5 et 6 personnes ou plus représentent respectivement 7,3 % et 5,9 % du total. Contrairement aux autres pays plus riches, les ménages de grande taille ne sont pas principalement en Roumanie des familles avec de nombreux enfants. Deux tiers de ces ménages n'ont pas d'enfant (66 %), 21 % ont un seul enfant, 10 % ont deux enfants et seulement 3 % en ont trois ou plus.

Les couples sans enfant (y compris les couples qui n'habitent plus avec les enfants) représentent presque le cinquième du total des ménages. Environ une moitié de ces couples (9,1 % de 19,5 %) sont âgés (au moins un des partenaires a 65 ans et plus). Les couples sans enfant qui vivent en union libre représentent seulement 1,2 % du total des ménages. L'union consensuelle est une forme de cohabitation qui est acceptée avec difficulté dans la société roumaine, notamment dans les campagnes. La cohabitation sans mariage est tolérée, cependant, dans le cas où un ou les deux partenaires a ou ont des enfants à charge et pour les personnes âgées pour lesquelles le mariage n'a plus d'importance. Elle est aussi plus tolérée parmi les jeunes, qui généralement vivent ainsi dans la période précédant leur mariage.

Les couples avec enfants représentent environ 40 % du total des ménages (cf. tableau 1). Parmi ceux-ci, seulement 21,8 % ont des enfants mineurs à entretenir (11 % un enfant, 8 % deux enfants, 2,5 % trois enfants et plus), les autres sont des ménages où les parents habitent avec des enfants majeurs célibataires. La situation est similaire dans le cas des familles monoparentales qui constituent 6,4 % des ménages et seule-

6. En 2001, la population active dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentait 72,8 % de la population rurale active et 41,6 % du total de la population rurale.

Tableau 1  
Ménages par type de famille (%)

	Total	Urbain	Rural
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0
Homme seul	6,8	5,7	8,1
Femme seule	14,5	13,0	16,4
Couple sans enfants	19,5	18,3	21,1
Couple avec un enfant	18,2	22,9	12,2
Couple avec deux enfants	15,0	17,5	11,8
Couple avec trois enfants ou plus	6,1	4,4	8,1
Famille monoparentale	6,4	7,1	5,6
Autres ménages	13,5	11,1	16,7

Source : INS, enquête Budget de Famille, 2001.

ment 1,6 % des familles avec des enfants de moins de 18 ans.

Parmi les ménages complexes, ici regroupés sous l'intitulé « autres ménages », ceux formés par plusieurs générations représentent 10,8 % du total des ménages. Les structures de deux ou plusieurs noyaux familiaux représentent 4,4 % des ménages, 6,3 % pour les ménages qui comprennent un seul noyau familial (avec ou sans enfants) et d'autres personnes (parents, frères ou d'autres parents). Plus fréquents dans les zones rurales (14,2 % par rapport à 8,0 % dans les villes), les ménages formés par plusieurs générations constituent, d'un part, un héritage du modèle traditionnel, conformément auquel les générations se complétaient mutuellement dans la réalisation des activités économiques (notamment, celles agricoles) et ménagères, en accomplissant notamment les soins aux enfants et ceux aux personnes âgées. Dans la période actuelle de transition, la cohabitation de plusieurs générations est liée aussi à la difficulté d'obtenir un logement, notamment pour les jeunes ménages.

Les trois quarts du total des ménages ont comme personne de référence un homme, seulement un quart de ce total étant représenté par les ménages ayant une femme comme personne de référence. La répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence met en évidence la relative importance des ménages où cette personne est âgée (cf. tableau 2). Cette situation est plus fréquente dans les zones rurales où le processus de vieillissement démographique est plus avancé et, où l'on trouve plus souvent des ménages formés de plusieurs générations. Les jeunes ménages (dont la personne de référence a moins de 30 ans) ne représentent que 5 % de la population rurale.

La répartition des ménages selon le niveau d'éducation met en évidence le bon niveau de formation de la population roumaine puisqu'un tiers des personnes de référence possèdent un

Tableau 2  
**Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence**

	Total	Urbain	Rural
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0
Moins de 30 ans	6,3	7,4	4,8
31 à 40 ans	17,8	20,8	14,0
41 à 50 ans	21,7	27,0	15,1
51 à 60 ans	18,0	17,8	18,2
Plus de 60 ans	36,2	27,0	47,8

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

diplôme du secondaire ou du supérieur et un autre quart, une qualification professionnelle (cf. tableau 3). Les ruraux, cependant, ont des niveaux de qualification beaucoup plus faibles que les urbains. Le pourcentage relativement élevé de ménages ruraux, où la personne de référence possède seulement un niveau d'instruction primaire, est en partie dû au fait qu'environ une moitié des ménages ruraux ont comme personne de référence une personne âgée. Son instruction scolaire a eu lieu dans la période où l'enseignement obligatoire se résumait aux premières quatre classes primaires. Plus de la moitié des ménages ruraux ont pour chef de ménage une personne retraitée (cf. tableau 4).

### La contraction de l'emploi

L'économie roumaine traverse une période de réformes et de profondes transformations de toutes ses composantes et structures avec pour

Tableau 3  
**Niveau d'études de la personne de référence (1)**

En %

	Total	Urbain	Rural
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0
Supérieur	8,6	14,2	1,5
Lycée	24,4	36,6	9,2
Professionnel de base	25,5	27,7	22,7
Collège	20,5	13,4	29,5
Primaire ou sans formation	21,0	8,1	37,1

1. Les niveaux d'instruction sont regroupés ainsi :  
- le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ;  
- le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortants des écoles de formation post-lycée et de contremaîtres ;  
- le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ;  
- le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes - pour les générations plus vieilles) ;  
- le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes).

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

Tableau 4  
**Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence**

En %

	Total	Urbain	Rural
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0
Salarié	32,2	45,8	15,2
Employeur	0,7	1,1	0,3
Indépendant non agricole	2,8	2,6	3,1
Agriculteur	9,1	0,6	19,7
Chômeur	6,2	7,4	4,7
Retraité	47,5	41,0	55,6
Autre	1,5	1,5	1,4

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

objectif de devenir une économie de marché efficiente. Mais les restructurations ont conduit à la disparition de nombreuses entreprises faiblement rentables. Dans le même temps, on a observé une diminution constante de la demande intérieure liée notamment à la diminution du pouvoir d'achat de la population et à l'effondrement de l'investissement. Les déficiences du système institutionnel nécessaire au fonctionnement d'une économie de marché ont également joué un rôle important dans la difficulté de la transition au cours de laquelle le produit national a fortement chuté.

Le produit intérieur brut (Pib) a baissé au cours de la période 1990-1992 jusqu'à 75 % de son niveau de 1989 (cf. tableau 5). La reprise en 1993-1996 a permis au Pib de remonter à 88,2 % de son niveau de 1989. Une autre phase de récession a suivi en 1997-1999, de telle sorte qu'en 1999 le Pib s'élevait à 77 % de son niveau de 1989. Une nouvelle reprise a commencé en 2000 (+ 2,2 % de croissance ; + 5,7 % en 2001). En 2001, le Pib par tête était de 52,1 millions de lei soit 6 227 dollars en parité de pouvoir d'achat (7).

La baisse de la production a été accompagnée d'une sévère contraction de l'emploi (cf. tableau 6). L'emploi civil hors agriculture a diminué de façon continue de 10,8 millions en 1990 à 8,4 millions en 1999 avec une légère augmentation en 2000 (8,6 millions) et son maintien en 2001. La baisse de l'emploi civil est apparue principalement dans le secteur industriel et la structure de l'emploi s'est également

détériorée. Tout d'abord, le nombre des salariés a diminué de façon dramatique : de 8,1 millions à la fin de 1990 pour atteindre 4,6 millions à la fin de 2001. Leur part dans l'emploi civil a ainsi diminué de 75,1 % en 1990 à 53,9 % en 2001. L'emploi a baissé aussi dans le secteur des services : de 2 970 000 en 1990 à 2 701 000 en 2000. Même si ce secteur est en croissance relative (de 27,4 % en 1990 à 31,3 % en 2000), cela ne traduit qu'une amélioration apparente de la structure de l'emploi. Le développement des services, en effet, n'a pas été suffisant pour absorber la main-d'œuvre rejetée par le secteur industriel.

Enfin, une augmentation importante de l'emploi agricole a eu lieu : de 3 055 000 en 1990 à 3 523 000 en 2000 (3 456 000 en 2001). Toutefois, aujourd'hui, l'agriculture est organisée sur la base de petites exploitations privées de tout équipement technique efficient. Il s'agit donc d'une agriculture de dur labeur physique, réalisée dans des conditions difficiles et à faibles rendements. Ainsi, le retour à l'exploitation de la terre n'a été qu'un pis-aller choisi par une partie de la population affectée par la situation générale difficile. Une part importante de la population rurale travaille en fait dans l'agriculture uniquement à des fins d'autoconsommation. L'agriculture est ainsi principalement une activité de survie.

7. Estimation fondée sur les résultats du Programme européen de Comparabilité, vague 1999.

Tableau 5  
Taux de croissance du PIB

En %

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux de croissance du PIB	- 5,6	- 12,9	- 8,8	1,5	3,9	7,1	3,9	- 6,9	- 7,3	- 1,2	2,2	5,7

Source : INS.

Tableau 6  
L'emploi civil (1) en fin d'année

En milliers

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Employés civils	10 839	10 786	10 458	10 062	10 012	9 493	9 379	9 023	8 813	8 420	8 629	8 563
dont salariés	8 142	7 484	6 627	6 385	6 201	6 048	5 894	5 399	5 182	4 659	4 646	4 613

1. Hors agriculture et emploi militaire.

Source : INS.

Le résultat de la diminution de l'emploi a été l'explosion du chômage (cf. tableau 7). Le nombre de chômeurs enregistrés aux offices d'emploi a dépassé un million de personnes et le taux de chômage officiel a atteint 10 % la plupart du temps entre 1993 et 2000. Fin 2001, le nombre de chômeurs était de 826 900 et le taux de chômage de 8,6 %. La conjoncture de l'emploi difficile a conduit à une augmentation importante du nombre de retraités, amplifiant ainsi les effets du vieillissement (cf. encadré). Les retraites anticipées ont en effet constitué l'une des « solutions salvatrices » utilisées en cas de licenciement par les 50 ans et plus. Le nombre total de retraités a dépassé le nombre d'actifs en emploi, principaux contribuables du système de retraite. Ceci a entraîné des tensions et des déséquilibres dans le système de retraites qui n'ont pu être assurées qu'en maintenant les retraites à un bas niveau (8). Le taux d'emploi de la population en âge de travailler a décliné de 82 % en 1990 à 64,6 % en 2000 et le taux de

dépendance économique a augmenté. Ainsi, en 2000, la Roumanie comptait 1 000 personnes en emploi pour 1 599 chômeurs ou inactifs (1 140 en 1990).

### Emploi de la population rurale plus élevé

Les résultats de l'enquête sur l'Emploi auprès des ménages (2001) font apparaître que le taux d'activité de la population de 15 ans et plus (9) a été de 62,2 % et celui d'emploi de 58,1 % (cf. tableau 8). Dans l'ensemble, les deux taux

8. D'autres mesures ont fait pression sur l'emploi. Allongement du congé de maternité et congé parental ont encouragé les femmes en âge de travailler à quitter le marché de l'emploi (Ros-tgaard, 2003). En Roumanie, les inscriptions à la crèche qui étaient déjà relativement rares par rapport à la Russie en 1989 ont pratiquement disparu en 1997. Le retour à une politique nataliste s'est traduit en Roumanie par l'allocation familiale qui est redevenue universelle (note de Nicolas Herpin).

9. Le taux global d'activité (calculé par rapport à la population totale) a été de 51,1 % et celui d'emploi a été de 47,7 %.

Tableau 7  
Chômage officiel en fin d'année

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Chômeurs enregistrés (en milliers)	337,4	929,0	1164,7	1223,9	998,4	657,6	881,4	1025,1	1130,3	1007,1	826,9
Taux de chômage (en %)	3,0	8,2	10,4	10,9	9,5	6,6	8,9	10,4	11,8	10,5	8,6

Source : Agence Nationale de l'Emploi.

#### Encadré

#### LES RETRAITES

L'âge légal de la retraite dans le système de pensions en vigueur en Roumanie jusqu'en 2000 a été de 62 ans pour les hommes (avec possibilité de retraite à la demande à 60 ans, sans diminution du niveau de la pension, à condition d'avoir travaillé au moins 30 ans) et 57 ans pour les femmes (55 ans à la demande, à condition d'avoir travaillé au moins 25 ans). Pour des catégories spécifiques, l'âge de la retraite était plus bas. Dans le nouveau système des pensions, l'âge

légal de la retraite est de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes.

Les pensions payées sont dérivées de plusieurs systèmes de pensions : les assurances sociales d'État, les assurances sociales pour agriculteurs, les assurances sociales pour des catégories particulières (avocats, ministres des cultes etc.). Le niveau des pensions du système pour les agriculteurs est plus bas que celui du système des assurances sociales d'État (cf. tableau).

Tableau  
Effectifs de retraités

En milliers

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Retraités d'assurances sociales (sans agriculteurs)	2 570	3 018	3 201	3 253	3 439	3 600	3 740	3 875	4 020	4 181	4 359	4 544
Retraités agricoles	1 007	1 016	999	1 139	1 478	1 587	1 612	1 649	1 682	1 713	1 751	1 767

Source : Ministère du travail et de la solidarité sociale.

ont enregistré une tendance à la décroissance. Toutefois, leur évolution diverge selon l'agglomération de résidence : la baisse est accentuée en milieu urbain mais en milieu rural, les deux taux sont à la hausse. La part de la population active occupée est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le taux élevé d'activité et d'emploi de la population rurale est lié à l'activité dans l'agriculture de la quasi-totalité des ménages ruraux qui détiennent des terrains agricoles. Cultiver ces surfaces et faire de l'élevage sont une nécessité pour la consommation alimentaire des membres du ménage. S'ajoute aussi le sentiment de « devoir vis-à-vis de la terre ». On peut ainsi comprendre pourquoi l'emploi rural est si important, pourquoi il concerne principalement l'agriculture, et pourquoi il mobilise autant la population des personnes âgées.

Le taux moins élevé d'activité de la population urbaine dérive, d'une part, de l'entrée plus tardive sur le marché du travail de la population jeune, enrôlée dans une grande proportion dans l'enseignement secondaire et supérieur (10), et, d'autre part, de l'absence de possibilité pour les retraités de travailler dans des activités indépendantes notamment agricoles comme c'est le cas pour plus d'une moitié des personnes âgées appartenant au milieu rural. Le taux d'activité dépasse 80 % pour la population des groupes d'âges de 25 à 34 ans (83,2 % en 2001) et de 35 à 49 ans (84,2 % ; cf. graphique IV). Elle est de 56,6 % pour le groupe d'âge de 50 à 64 ans et de 41,5 % pour la population jeune (15 à 24 ans). Le taux d'activité de la population jeune a enregistré une baisse importante, tant en milieu urbain que rural (de 49,9 % en 1996 à 41,5 % en 2001).

Le taux d'activité de la population des 65 ans et plus est notable : il est élevé et croit de 32,5 % en 1996 et 35,4 % en 2001. En milieu rural, il a dépassé 50 % pour le même groupe d'âge

(49,7 % en 1996 et 56,4 % en 2001). En 2001, la population âgée représentait une dixième de la population occupée (18,1 % en milieu rural et 1,0 % en milieu urbain). 97,6 % de la population occupée ayant 65 ans et plus était occupée dans l'agriculture. Dans le cas de la population du groupe d'âge de 50 à 64 ans, ce pourcentage dépasse 60 %.

### L'emploi baisse plus vite chez les jeunes femmes

L'emploi à temps partiel dont la fréquence marque une tendance à l'augmentation (de 13,8 % en 1996 à 16,4 % en 2001), est plus répandu en milieu rural (26,7 % par rapport à 4,7 % en milieu urbain, en 2001), car lié aux rythmes saisonniers de l'activité agricole.

Les femmes constituent une part importante de la population active (cf. graphique V). En 2001, leur part dans la population active a été de 46,2 %. Les taux d'activité et d'emploi des femmes, comparés à ceux enregistrés pour les hommes, ont autant baissé (55,7 % et 52,4 % contre 69,2 % et 64,3 %). La part des femmes actives et de celles occupées dans la population féminine de 15 ans et plus a une tendance à diminuer. Cette diminution est plus marquée pour les femmes jeunes (du groupe d'âge de 15 à 24 ans). Elle s'observe aussi dans le cas de celles des 25 à 49 ans. Parmi la population féminine âgée (65 ans et plus), la tendance est inverse. En effet, le taux d'activité pour celles âgées de 65 ans et plus s'élève et atteint 31,9 % en 2001. Les femmes de ce groupe d'âge repré-

10. Actuellement, la durée de l'enseignement obligatoire en Roumanie est de 8 ans (dont 4 ans d'enseignement primaire et 4 ans de gymnase). Cette étape est achevée par un examen de capacité (à l'âge de 14-15 ans). L'enseignement secondaire est constitué de celui du lycée, qui a une durée de 4 ans et se finalise avec le bac. L'enseignement universitaire a une durée de 3-6 ans, selon la discipline et la spécialisation. Jusqu'en 1990, la durée de l'enseignement obligatoire a été de 10 ans puis est passée à 9 ans.

Tableau 8  
Taux d'activité et taux d'emploi de la population de 15 ans et plus

En %

	Taux d'activité			Taux d'emploi		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
1996	64,8	60,5	69,9	60,4	55,0	66,9
2001	62,2	55,0	71,2	58,1	49,2	69,2

Source : enquête Emploi, INS.

sentaient, dans la même année, 11,3 % de l'emploi féminin, une proportion qui va croissant par rapport à l'année 1996 (9,2 %). L'agriculture reste toujours le principal secteur où l'emploi des femmes âgées est élevé. La part plus élevée et qui va croissant de la population féminine occupée à temps partiel est liée aussi à ce secteur. En 2001, 18,4 % du total des femmes occupées travaillaient à temps partiel, 92,1 % de celles-ci étant occupées dans l'agriculture, 1,8 % dans l'industrie manufacturière et seulement 6,1 % étaient occupées dans des services.

Les femmes salariées représentent 44,7 % du total des salariés et 53,6 % du total de l'emploi féminin. 58,3 % des femmes salariées sont occupées dans des services et 35,4 % dans l'industrie manufacturière. Les gains salariaux des femmes sont, en moyenne, moindre que ceux des hommes, tant au niveau de l'ensemble de l'économie qu'au niveau de chaque domaine d'activité. Cela est aussi vrai dans les activités dans lesquelles les femmes sont majoritaires (commerce, éducation, santé et assistance sociale). Le rapport entre le gain salarial moyen brut réalisé par des femmes et celui réalisé par des hommes a été de 79 % en 1995 et 82 % en 2001. La distribution des salariés selon le niveau des salaires montre la fréquence plus grande des femmes dans la part inférieure de l'échelle des salaires, tandis que les hommes sont prédominants dans la part supérieure. En octobre 2001, les femmes représentaient 57,9 % du total des salariés payés au niveau du salaire minimum, tandis que, parmi les salariés gagnant plus de 10 millions de lei, les femmes n'en représentaient seulement qu'un tiers.

Évidemment, les écarts entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la catégorie socio-professionnelle et le niveau des salaires sont

influencées par les différences de niveau d'instruction (cf. tableau 9). Les données relatives à la répartition de la population de 15 ans et plus, selon le niveau d'instruction, mettent en évidence que les femmes sont moins souvent diplômées du supérieur et ont plus souvent des niveaux d'instruction inférieurs, par rapport aux hommes.

### Les jeunes plus affectés par le chômage

Défini conformément aux critères du BIT, le chômage touche moins de monde et ses fluctuations sont moins fortes. Les critères sont plus restrictifs. De plus, l'activité dans l'économie informelle compense, dans une certaine mesure, la perte d'emplois dans les activités salariées de l'économie formelle (11). Le taux de chômage, au sens de la définition du BIT, a été de 6,6 % en 2001, évoluant de 8,2 %, en 1994 à 6,0 %, en 1997 et 7,1 % en 2000. Le chômage est plus fréquent en milieu urbain, avec un taux de 10,4 % en 2001 (2,8 % en milieu rural). Les femmes sont affectées par le chômage dans une proportion plus faible que les hommes. En 2001, le taux de chômage des femmes a été de 5,9 % et de 7,1 %, dans le cas des hommes. À la différence des hommes dont le chômage a eu tendance à croître, le chômage des femmes a diminué en 2001 par rapport à 1996.

Les jeunes sont les plus fréquemment frappés par le chômage (cf. graphique VI). En 2001, pour les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux de chômage a été 2,5 fois plus important que le

11. Dans l'économie informelle, les échanges de produits et de temps de travail ne sont pas soumis aux règles de l'économie formelle (contrat de travail, déclaration à l'administration publique, prélèvement de taxe, imposition, contrôle sanitaire, etc.).

Tableau 9  
Population de 15 ans et plus selon le niveau d'études en 2001 (1)

En %

	Supérieur	Lycée	Professionnel de base	Collège	Primaire ou sans formation
<b>Total</b>	7,4	27,8	22,5	26,2	16,1
Hommes	8,3	26,3	29,0	24,2	12,2
Femmes	6,5	29,3	16,4	28,1	19,7

1. Les niveaux d'instruction sont regroupés ainsi :  
- le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ;  
- le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortants des écoles de formation post-lycée et de contremaîtres ;  
- le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ;  
- le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes - pour les générations plus vieilles) ;  
- le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes).

Source : enquête Emploi, INS.

taux moyen, et la proportion de ce groupe d'âge dans le total des chômeurs a dépassé le tiers (34,9 %). Cependant, l'incidence du chômage pour cette catégorie de la population a baissé pendant la période 1994-1996. Durant ces années où le taux de chômage était supérieur à 20 %, les jeunes approchaient la moitié des chômeurs (48,4 % en 1996). En fait, la diminution s'est effectuée, dans ce groupe d'âge, par les femmes. Dans le cas des hommes, on observe une légère augmentation. Le chômage de longue durée concerne une partie importante de la population. D'après l'enquête *Emploi*, en 2001, une moitié du total des chômeurs (49,5 %) était au chômage depuis plus d'un an et presque un quart (24,9 %) était au chômage depuis plus de deux ans. La durée moyenne du chômage a été, dans la même année, de 17,9 mois. Dans le cas des 35 à 49 ans, la durée moyenne du chômage a été de 22,4 mois et dans le cas des 50 ans et plus la durée a été de 23,7 mois.

### Baisse des revenus réels

Au cours de la transition en Roumanie, les revenus réels ont connu une baisse rapide liée à l'inflation. Le désordre économique général et la baisse de la production ont aussi participé à cette baisse rapide des revenus réels qui a touché en pratique toutes les catégories sociales. L'existence d'une économie souterraine qui s'est développée dans des proportions généralement considérées comme préoccupantes a eu une forte influence sur le niveau (à la hausse) et la distribution des revenus (hausse des inégalités).

L'inflation a été élevée durant toute la période de transition, avec des taux annuels à deux ou trois chiffres (cf. tableau 10). Dans ces conditions, le pouvoir d'achat des salaires, des pensions et d'autres prestations sociales (allocations familiales, allocations chômage, etc.) s'est fortement érodé. En 1999, les revenus salariaux réels moyens atteignaient 56,0 % du niveau de

1990 (61,5 % en 2001), et le niveau réel moyen des pensions de retraites d'État représentait 47,6 % (46,3 % en 2001) de celui de 1990. Le revenu disponible des ménages a, en conséquence, drastiquement baissé (cf. graphique VII). En 2000, le revenu moyen disponible réel atteignait 69,4 % du niveau de 1995 (12). En 2001, suite à une augmentation de 2,6 %, le niveau du revenu disponible moyen a atteint 71,1 % de celui de 1995. En 2001, le revenu disponible mensuel moyen par ménage était de près de 4 millions de lei, soit environ 5 465 dollars annuels en parité de pouvoir d'achat (ppa).

Toutes les catégories de ménages ont subi une baisse de leurs revenus réels. Ce phénomène a été plus prononcé dans les zones urbaines (67,0 % et 70,0 % respectivement, en 2000 et 2001, en comparaison des niveaux de 1995) que dans les zones rurales. Cependant, tout au long de la période, les ménages ruraux ont eu des revenus inférieurs, qui, de plus, n'ont pas crû entre 2000 et 2001 : 73,0 % et 72,8 % respectivement du niveau de 1995. La baisse a également affecté toutes les catégories de revenus réels. Le déclin a été plus brutal pour les revenus salariaux (en 2001, 69,7 % des revenus de 1995) et pour les revenus agricoles (65,9 %), plus léger en revanche pour les prestations et les retraites (89,5 %). Ceci est dû à la baisse du nombre des salariés par ménage et à la hausse du nombre de retraités par ménage, ainsi qu'à la hausse des coûts de la production agricole (augmentation rapide du prix des équipements et des engrais).

La structure des revenus des ménages (13) se caractérise par une part relativement faible des

12. Des données de bonne qualité sur les revenus et les dépenses des ménages sont disponibles à partir de 1995, fondées sur les résultats d'une enquête complexe auprès des ménages, réalisée sur une base annuelle entre 1995 et 2000. Depuis 2001, ces données sont rassemblées dans le cadre de l'enquête Budget de Famille.

13. Il s'agit du revenu brut des ménages.

Tableau 10  
Salaires et pensions réelles

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Indice des salaires réels (base 100 en 1990)	100,0	81,7	71,3	59,4	59,4	66,5	72,7	56,3	58,2	56,0	58,6	61,5
Indice des pensions d'assurance sociale d'État (base 100 en 1990)	100,0	77,5	63,7	56,5	55,3	61,2	62,8	49,7	48,8	47,6	43,9	46,3
Taux annuel d'inflation (en %)	-	170,2	210,4	256,1	136,7	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5

Source : INS.

revenus salariaux (44,9 %, en 2001) couplée à une part importante de revenus constituée par la valeur de la consommation alimentaire provenant des ressources propres des ménages, notamment de l'autoconsommation (14) (24,7 %). Les revenus de prestations sociales représentent 19,5 % du revenu total (15,8 % pour les seules pensions). L'autoconsommation constitue la composante principale des ressources des ménages ruraux en 2001 (cf. graphique VIII).

Sans être très importantes, les différences sont sensibles entre les revenus disponibles par tête selon les catégories de ménages. Ceux des ménages d'agriculteurs et de chômeurs sont les plus faibles. Ils représentent seulement 61,6 % et 64,8 % respectivement du revenu moyen des ménages. Les revenus par tête des ménages de salariés sont supérieurs à la moyenne de 22,3 %, tandis que ceux des ménages de retraités se situent au niveau de la moyenne.

### Des inégalités apparemment faibles

Les résultats des enquêtes ménages mettent en évidence de faibles inégalités en termes de dépenses par unité de consommation (cf. tableau 11). Le Gini estimé en 2001 est de 0,276 et le Theil de 0,127. Les dépenses moyennes dans le décile supérieur de la distribution des dépenses de consommation par équivalent adulte sont plus de trois fois supérieures à celles du premier décile (D9/D1). Le bas niveau des inégalités est dû aux politiques égalitaires mises en œuvre par l'ancien régime qui bénéficient d'une forte inertie et aux politiques redistributives. Dans un contexte de dégradation générale des niveaux de vie, le maintien d'un faible degré d'inégalités pour l'ensemble de la population est allé de pair avec une tendance évidente à la polarisation, observée comme telle par l'opinion publique. Tandis que la majorité de la population doit se contenter de bas niveaux de vie, les signes d'accumulation du patrimoine et

de consommation de luxe par un petit nombre de personnes deviennent de plus en plus manifestes (15).

### Pauvreté monétaire

La baisse du pouvoir d'achat et les baisses des revenus ont conduit à une extension et à un approfondissement de la pauvreté monétaire. En 2001, la proportion des ménages vivant sous un seuil de pauvreté, fixé à 60 % de la médiane des dépenses de consommation par unité de consommation (16), était de 12 % et celle des personnes vivant au sein de ces ménages était de 15,2 %. Le taux de pauvreté des enfants était de 18,9 %.

L'incidence de la pauvreté monétaire est plus élevée dans les zones rurales et parmi les ménages dont la personne de référence est agriculteur ou chômeur, ainsi que parmi les ménages dont la personne de référence a un bas niveau d'éducation (cf. tableau 12 et tableau A en annexe). Les ménages avec trois enfants à charge ou plus sont pauvres avec une fréquence 2,5 à 3 fois plus élevée que les autres. Le sexe et l'âge de la

14. La consommation alimentaire provenant des ressources propres des ménages comprend celle des biens alimentaires produits par le ménage dans l'exploitation agricole ou le jardin, celle des biens reçus comme compensation pour travail, en échange ou comme cadeau, celle des biens provenant des stocks de produits alimentaires formés par les ménages pendant la période précédente. Tous ces biens alimentaires sont évalués aux prix du marché.

15. L'émergence d'un pôle fortuné dans la société roumaine est visible dans la vie de tous les jours. Cependant, il est difficile d'estimer ses dimensions réelles, les enquêtes ménages étant en générales inadaptées à l'observation des queues de distribution ; d'autant plus qu'une partie importante du revenu et du patrimoine en question est issue de l'économie souterraine

16. La pauvreté monétaire a été estimée selon un seuil de pauvreté établi à 60 % de la médiane des dépenses de consommation par unité de consommation. L'échelle d'équivalence utilisée a été construite sur la base de la formule :  $AE = (A + 0,5C)$ , 0,9 où A représente le nombre de personnes de plus de 15 ans dans le ménage et C le nombre d'enfant. Pour exemple, pour un ménage de trois personnes le nombre d'unités de consommation est de 2,7 pour trois personnes de plus de 15 ans, de 2,3 pour un couple avec un enfant âgé de moins de 15 ans et de 1,9 pour une famille monoparentale avec deux enfants de moins de 15 ans.

Tableau 11  
Dépenses des ménages par unité de consommation en 2001 (1) : mesures d'inégalité

Moyenne	Médiane	1 <sup>er</sup> décile	9 <sup>e</sup> décile	Indicateurs d'inégalité de revenus					
				Gini	Theil	D9/D1	Atkinson		
Milliers de lei par mois							0,25	0,5	0,75
1 380	1 225	643	2 266	0,276	0,127	3,5	0,090	0,062	0,032

1. Les dépenses ont été estimées, aux prix de janvier 2001.

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

personne de référence ne sont pas des facteurs qui influencent fortement le fait d'être pauvre.

Selon les résultats d'estimation d'un modèle de régression logistique (cf. tableau B en annexe), la pauvreté monétaire décroît avec le niveau d'instruction. Elle est relativement faible parmi les employés et les retraités lorsqu'on les compare aux agriculteurs, aux autres indépendants et surtout aux chômeurs. Elle est la moins fréquente à Bucarest et la plus répandue dans les régions de l'est et du sud-ouest. Elle est aussi plus fréquente dans les familles de trois enfants et plus quand on les compare aux autres types de famille, y compris les personnes seules et les parents isolés.

### Pauvreté en conditions de vie

La population roumaine subit de nombreuses privations en termes de conditions de vie. C'est le résultat simultané d'un retard historique et de la régression enregistrée à la fin de l'ère com-

muniste, notamment la complète négligence du développement des infrastructures en milieu rural. Ce retard n'a pas été rattrapé durant la transition dans un contexte de contraction des dépenses publiques et de baisse des revenus des ménages.

Grâce à un programme extensif de construction de grands ensembles, principalement dans les zones urbaines, le régime communiste a assuré un logement à pratiquement tous les citoyens roumains. Ces logements, propriété d'État, ont été vendus à leurs occupants à des conditions très avantageuses juste après 1989. Ainsi, aujourd'hui, 95 % des ménages possèdent leur propre logement. La baisse de la construction dans les années 1990 a cependant mené à une crise dans ce domaine également. À présent, la demande de logement est bien supérieure à l'offre, particulièrement en ce qui concerne les logements sociaux. Les privations liées aux conditions de logement consistent donc princi-

Tableau 12  
Pauvreté monétaire en 2001

	Ménages pauvres	Taux de pauvreté des ménages (%)	Personnes pauvres	Taux de pauvreté des personnes (%)
<b>Total</b>	929 904	12,0	3 400 694	15,2
<b>Domicile</b>				
Urbain	261 064	6,1	982 703	8,1
Rural	668 840	19,4	2 417 991	23,7
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>				
Salarié	98 194	3,9	424 364	5,2
Agriculteur	237 455	33,5	975 282	38,8
Chômeur	112 322	23,4	456 915	27,4
Retraité	402 784	10,9	1 163 701	13,4
<b>Niveau d'études de la personne de référence (1)</b>				
Primaire ou sans formation scolaire	390 570	23,9	1 321 725	32,2
Collège	256 104	16,0	1 006 735	22,1
Professionnel	212 089	10,7	828 555	12,7
Lycée	56 104	4,0	188 234	4,8
Post-lycée	8 319	1,6	30 958	2,1
Supérieur	6 718	1,0	24 487	1,3
<b>Sexe de la personne de référence</b>				
Homme	670 385	11,6	2 711 062	14,6
Femme	259 519	13,2	689 632	18,2
<b>Enfants à charge (0 à 17 ans)</b>				
Sans enfants	545 261	10,6	1 350 331	12,0
1 enfant	178 988	11,1	795 480	13,1
2 enfants	116 128	15,1	594 385	17,0
3 enfants	49 694	34,1	318 287	37,0
4 enfants ou plus	39 833	48,3	342 211	51,8
1. Les niveaux d'instruction sont regroupés ainsi : - le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ; - le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortants des écoles de formation de contremaîtres ; - le niveau post-lycée inclut les sortants des écoles de formation post-lycée ; - le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ; - le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes - pour les générations plus vieilles) ; - le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes) ou ceux qui ne l'ont pas terminé ou n'ont pas fait d'études.				

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

palement en l'absence d'équipements publics (eau courante, gaz naturel, chauffage, etc.) en particulier dans les zones rurales. Les zones urbaines présentent de nouveaux et difficiles problèmes en termes de logement, liés à l'augmentation rapide du prix des charges, qui coïncide avec une baisse de la capacité des ménages à les payer. Dans ces conditions, les logements qui ne sont plus raccordés aux réseaux publics, soit sur demande expresse des ménages, soit suite à des impayés, sont de plus en plus nombreux.

Selon l'enquête *Budget de Famille*, la part des ménages vivant en 2001 dans des logements sans chauffage central (donc utilisant des poêles à gaz, bois, mazout ou charbon) dépasse 50 % et la part des ménages sans eau chaude courante, salle de bains et tout à l'égout est proche de 50 % (cf. tableau 13). L'absence de ces élé-

ments de confort est principalement due au fait qu'un tiers des ménages n'a pas accès à l'eau courante et doit s'approvisionner en eau en dehors du logement. Plus de 15 % des ménages vivent dans des logements datant de plus de 60 ans, logements qui la plupart du temps présentent de sérieux problèmes de vétusté. En fin de compte, le surpeuplement de l'espace constitue un problème auquel de nombreux ménages sont exposés. Le nombre de personnes par pièce est en moyenne supérieur à un, particulièrement dans les zones urbaines, et pour les ménages de chômeurs ou de salariés.

La dotation des ménages en biens durables est faible (cf. tableau 14). Ceci est dû principalement aux coûts très élevés de ces biens, quasiment impossibles à acquérir au vu des revenus de la majorité. Ici encore, la situation des ménages ruraux est pire que celle des ménages urbains. Les privations en termes de consommation courante sont fréquentes et multiples étant données les faibles ressources que nombre de ménages peuvent allouer à ce type de dépenses (cf. tableau 15). La majorité des ménages n'ont pas les moyens de se procurer de nombreux biens de consommation « standard » : alimentation, vêtements, loisirs et culture. Un nombre important de ménages ne peut simplement pas couvrir ses besoins élémentaires : un apport journalier de 2 700 calories par équivalent adulte, au moins 100 grammes de viande par tête tous les deux jours, des dépenses non ali-

Tableau 13  
**Ménages pauvres en conditions de vie : logement**

	En %		
	Total	Urbain	Rural
<b>Logement dépourvu de :</b>			
Chauffage central	58,9	28,7	96,5
Eau courante	39,8	8,3	79,1
Eau chaude courante	46,9	14,4	87,4
Baignoire ou douche	45,1	12,5	85,9
Électricité	0,6	0,1	1,3
Égouts	42,9	10,2	84,5
Balcon, terrasse, jardin	2,0	12,9	0,0
Poste de téléphone	53,5	30,1	82,7
<b>Logement</b>			
Construit avant 1940	15,7	10,5	15,3
Bâti en bois ou avec d'autres matériaux fragiles	22,6	7,2	42,3
Surpeuplé (2 personnes ou plus par chambre)	6,6	5,7	7,7
<b>Cuisine</b>			
À l'extérieur du logement	14,8	3,6	28,9
À bois, charbon ou pétrole	21,1	2,9	44,0
<b>Inconvénients liés du logement</b>			
Trop petit	41,0	42,8	37,7
Lumière insuffisante	13,9	12,9	15,8
Manque du chauffage adéquat	32,7	38,3	22,0
Fenêtres, parois ou plancher en mauvais état	17,4	21,9	8,9
Humidité des murs	21,0	18,6	25,6
<b>Inconvénients liés à l'environnement extérieur</b>			
Humidité	6,4	8,0	4,5
Froid	6,3	8,6	3,3
Bruit	30,3	41,9	16,0
Air pollué	11,0	16,2	4,5

Sources : enquêtes Budget de Famille, 2001 et Conditions de vie, 2001, INS.

Tableau 14  
**Ménages pauvres en conditions de vie : taux de privation de biens durables**

	En %		
	Total	Urbain	Rural
<b>Cuisinière à gaz</b>	<b>14,8</b>	<b>4,2</b>	<b>28,0</b>
<b>Réfrigérateur</b>	<b>21,0</b>	<b>8,7</b>	<b>36,4</b>
Congélateur	75,3	68,6	83,5
Lave-linge	46,8	29,0	69,0
Aspirateur	59,8	38,0	87,0
Machine à coudre	76,7	76,1	77,5
<b>Télévision</b>	<b>9,8</b>	<b>4,0</b>	<b>17,2</b>
Poste de radio	50,7	53,8	46,9
Lecteur de cassette / radio-cassette	71,1	64,4	79,4
Lecteur de disques compacts / magnétoscope	88,2	82,3	95,5
Téléphone fixe	53,5	30,1	82,7
Téléphone portable	88,7	83,6	95,1
Ordinateur	94,7	91,7	98,4
Voiture	77,9	70,7	87,0

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

mentaires à hauteur de moins de 20 % du budget, et en particulier des dépenses d'hygiène et de nettoyage du logement supérieures à 50 % des dépenses médianes pour cette composante de la consommation.

D'après l'enquête *Budget de Famille* de 2001, plus des deux tiers des ménages considèrent qu'ils ne peuvent couvrir leurs dépenses courantes avec leur revenu disponible. Ceci prouve que le niveau de vie est bas en comparaison de ce que la majorité de la population considère comme normal. Un symptôme de ce bas niveau de vie général est la part importante des ménages qui considèrent qu'ils ne peuvent se permettre des dépenses d'habillement, d'équipement électroménager ou d'ameublement, de loisirs (notamment de vacances) ou de sociabilité à des niveaux habituels pour des sociétés modernes. Plus d'un quart des ménages ont eu des arriérés de paiements pour leurs charges (factures de chauffages, gaz naturel, eau, plomberie et sanitaires, etc.) (cf. tableau 16). La part des ménages qui se sont trouvés dans l'obligation d'emprunter à des banques ou à des proches pour couvrir leurs dépenses courantes est importante.

Tableau 15  
**Ménages pauvres en conditions de vie : taux de privation de biens de consommation courante**  
En %

	Total	Urbain	Rural
Consommation de viande inférieure à 1,5 kg par tête par mois	10,6	7,6	14,2
Apport journalier de 2 700 calories par équivalent adulte	40,1	50,4	27,2
Dépenses non alimentaires à hauteur de moins de 20 % du budget	19,2	5,9	35,8
Dépenses d'hygiène et de nettoyage du logement de moins de 50 % des dépenses médianes pour ce composant de la consommation	27,3	17,2	40,0

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

Tableau 16  
**Proportion de ménages en retard de paiement**  
En %

Retards de paiement de :	Total	Urbain	Rural
Charges de logement (chauffage, gaz, eau, etc.)	26,6	35,4	15,7
Facture d'électricité	16,1	12,2	21,0
Abonnement radio/télévision	7,1	7,1	7,1

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

## Le score de mauvaises conditions de vie

L'estimation de la pauvreté relative en conditions de vie est fondée sur un score de privation qui prend en compte 14 items, à savoir : deux items des conditions de logement (ne pas disposer d'eau froide courante ; plus de deux personnes par pièce), six items d'absence d'équipement (réfrigérateur, lave-linge, cuisinière à gaz, téléviseur couleur ou noir et blanc, poste de radio et téléphone fixe ou mobile), quatre items de privation de la consommation (moins de 1,5 kg de viande par tête et par mois, moins de 2 700 calories par unité de consommation par jour, dépenses non alimentaires inférieures à 20 % du total et dépenses pour l'hygiène et le nettoyage inférieures à la demi-médiane de ce poste budgétaire) et enfin deux items de retards de paiement (électricité, eau/chauffage/gaz). Le seuil de pauvreté en conditions de vie a été établi au score de six privations (cf. tableau 17). Sont par conséquent considérés comme pauvres en conditions de vie les ménages qui cumulent sept privations ou plus.

La pauvreté en conditions de vie s'élève à 10,2 % en termes de ménages et à 12,1 % en termes d'individus. La part des enfants vivant dans des ménages pauvres en conditions de vie est de 18,1 %. L'incidence de cette dimension de la pauvreté est évidemment plus importante dans les zones rurales, où le taux de pauvreté est six fois supérieur à celui mesuré dans les zones urbaines (cf. tableau 18 et tableau A en annexe).

Tableau 17  
**Répartition des ménages selon le score des mauvaises conditions de vie**

Valeur du score	En %	En % cumulés
0	6,64	6,64
1	14,71	21,34
2	16,19	37,54
3	15,13	52,67
4	12,52	65,19
5	10,29	74,48
6	8,13	83,61
7	6,24	89,85
8	4,67	94,52
9	2,84	97,36
10	1,54	98,90
11	0,78	99,68
12	0,26	99,94
13	0,03	99,98
14	0,02	100,00

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

Le taux atteint 35 % parmi les ménages d'agriculteurs et les ménages avec trois enfants ou plus à charge. Il est également très élevé pour les ménages dont la personne de référence a un bas niveau de qualification. De toute évidence, vivre en zone rurale est l'un des déterminants principaux de mauvaises conditions de vie. Ceci est dû aux infrastructures précaires et aux facteurs de risque cumulés qui affectent la population rurale : faible niveau d'éducation, emploi dans l'agriculture, part importante de la population âgée (en particulier les personnes âgées seules avec de très faibles pensions), part plus importante de ménages nombreux. On notera toutefois qu'à la différence de la pauvreté monétaire, les ménages avec chômeur, comparés à ceux sans chômeur, ne sont pas plus souvent pauvres en conditions de vie.

Selon les résultats d'estimations d'un modèle de régression logistique (cf. tableau B en annexe),

les ressources monétaires sont le facteur principal de la pauvreté en conditions de vie : entre le premier et le dixième décile du revenu, les écarts à la modalité de référence sont particulièrement élevés, plus élevés que ceux des autres facteurs introduits dans la régression. L'apparition et l'accumulation de privations liées aux conditions de logement et la dotation en biens durables sont liées aux revenus des ménages. En fait, pour tous les items du score (cf. graphique IX), le taux de privation est plus élevé dans les déciles inférieurs de la distribution des dépenses de consommation, que dans les déciles supérieurs. De même, le taux de pauvreté en conditions de vie décroît d'un décile à l'autre (56,8 % dans le premier décile ; 0,3 % dans le dernier). Presque la moitié (42,3 %) des pauvres en conditions de vie sont dans le premier décile et plus des trois quarts (79,6 %) sont dans les trois premiers déciles.

Tableau 18  
Pauvreté en conditions de vie en 2001

	Ménages pauvres	Taux de pauvreté des ménages (en %)	Personnes pauvres	Taux de pauvreté des personnes (en %)
<b>Total</b>	788 422	10,2	2 714 771	12,1
<b>Domicile</b>				
Urbain	120 097	2,8	492 253	4,0
Rural	668 325	19,4	2 222 518	21,8
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>				
Salarié	43 909	1,8	193 480	2,4
Agriculteur	249 802	35,2	1 000 070	39,8
Chômeur	68 349	14,3	301 055	18,0
Retraité	359 315	9,7	897 282	10,3
<b>Niveau d'études de la personne de référence (1)</b>				
Primaire ou sans formation scolaire	411 163	25,2	1 251 558	30,5
Collège	219 359	13,8	823 869	18,1
Professionnel	128 248	6,5	530 516	8,1
Lycée	23 622	1,7	87 238	2,2
Post-lycée	3 556	0,7	10 712	0,7
Supérieur	2 474	0,4	10 878	0,6
<b>Sexe de la personne de référence</b>				
Homme	530 284	9,1	2 114 055	11,4
Femme	258 138	13,1	600 716	15,8
<b>Enfants à charge (0 à 17 ans)</b>				
Sans enfants	459 792	8,9	916 722	8,1
1 enfant	127 880	7,9	570 036	9,4
2 enfants	100 658	13,1	502 943	14,3
3 enfants	52 314	35,9	325 658	37,8
4 enfants ou plus	47 778	57,9	399 412	60,5
1. Les niveaux d'instruction sont regroupés ainsi : - le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ; - le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortant des écoles de formation de contremaîtres ; - le niveau post-lycée inclut les sortant des écoles de formation post-lycée ; - le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ; - le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes - pour les générations plus vieilles) ; - le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes) ou ceux qui ne l'ont pas terminé ou n'ont pas fait d'études.				

Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

## Extrême pauvreté

16,4 % des ménages ont été identifiés comme pauvres du point de vue d'au moins une forme de pauvreté, monétaire ou en conditions de vie. Presque deux tiers de ces ménages (10,7 % du total) ne sont pauvres que selon une unique dimension (le plus souvent, la dimension monétaire). Seulement 5,7 % de tous les ménages (7,8 % de la population roumaine totale) cumulent les deux formes de pauvreté, et sont le noyau dur de la pauvreté extrême (cf. tableau 19 et tableau A en annexe). Ces ménages sont la plupart du temps des ménages dont la personne de référence est un agriculteur, un chômeur ou un indépendant non agricole (taux du cumul 22,4 %, 10,5 % et 10,4 %, respectivement). Il s'agit par ailleurs de ménages de taille importante (souvent avec de nombreux enfants à charge) et / ou avec une personne de référence peu éduquée. Ainsi, la part des ménages qui cumulent les deux formes de pauvreté est de 23,9 % parmi les ménages de six personnes et plus, de 23,8 % pour les ménages avec trois enfants et 40,4 % pour les ménages avec quatre enfants et plus. Le taux du cumul des deux pauvretés est de 10,9 % parmi les ménages ruraux et seulement 1,6 % parmi les ménages urbains.

Tableau 19  
Répartition des ménages selon le cumul des deux formes de pauvreté

	En % des ménages
Aucun symptôme	83,6
Un symptôme et un seul	10,7
Dont : - monétaire	6,3
- en conditions de vie	4,4
Deux symptômes	5,7

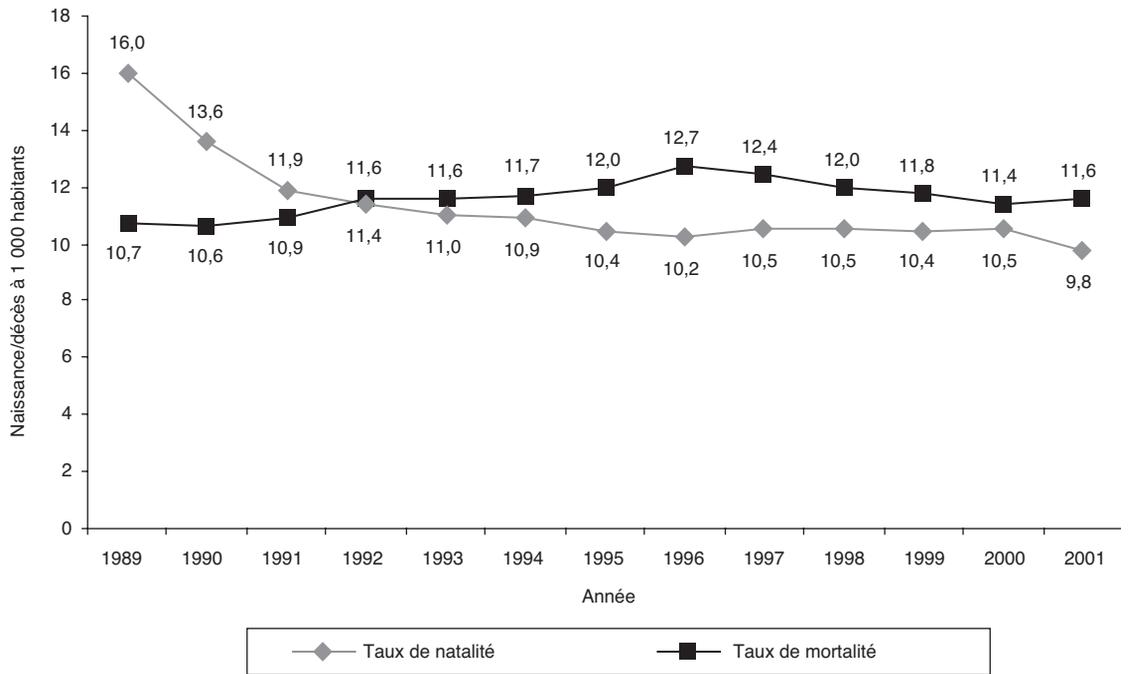
Source : enquête Budget de Famille, 2001, INS.

L'analyse multidimensionnelle décrit les contours des populations les plus démunies. Il s'agit des ménages qui ne disposent pas de revenus stables ou qui ont des revenus très bas, de ceux dont la personne de référence a un faible niveau d'éducation et de ceux où les enfants sont nombreux. L'incidence de la pauvreté est tout particulièrement élevée dans les zones rurales où bas revenus, faibles dotations et mauvaises conditions de confort affectent une part importante des ménages. Toutefois la pression de difficultés financières grandissantes marque la vie d'une part importante des ménages urbains.

Ainsi, il est évident qu'une politique efficace de lutte contre la pauvreté doit être fondée sur le développement économique. Seul le couplage d'une croissance économique et d'une croissance de l'emploi peut fournir les ressources nécessaires pour réduire la pauvreté. Ceci signifierait simultanément des revenus primaires suffisants pour assurer à une majorité de la population une subsistance autonome, la possibilité d'allouer plus de moyens financiers à la protection sociale (17), et une croissance des moyens de financement des collectivités locales pour les infrastructures de service public. □

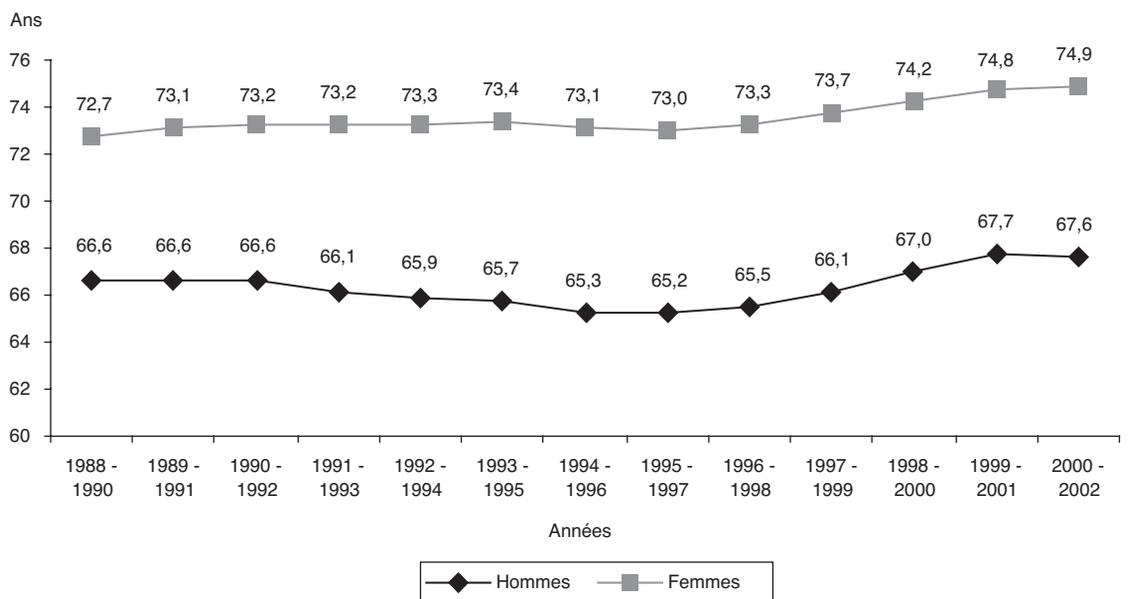
17. Dans la période de transition vers l'économie de marché, les ONG (Organisations non gouvernementales) ont passé des contrats avec les autorités locales pour offrir leurs services (Tocheva, 2005). C'est le cas de la Roumanie où « des dizaines de projets d'ONG se concentrent sur l'aide aux femmes et aux enfants roms, de surcroît si ces derniers sont catégorisés comme des « enfants des rues ». Ces ONG qui, au début des années 1990, étaient des filiales d'organisations internationales, sont maintenant des associations dont le financement est autochtone. Leur personnel se professionnalise, le travail social étant désormais enseigné à l'Université. Ces acteurs associatifs tendent à se substituer aux services municipaux d'aides sociales et sont plus actifs dans les collectivités locales les plus riches (note de Nicolas Herpin).

Graphique I  
Evolution de la natalité et de la mortalité



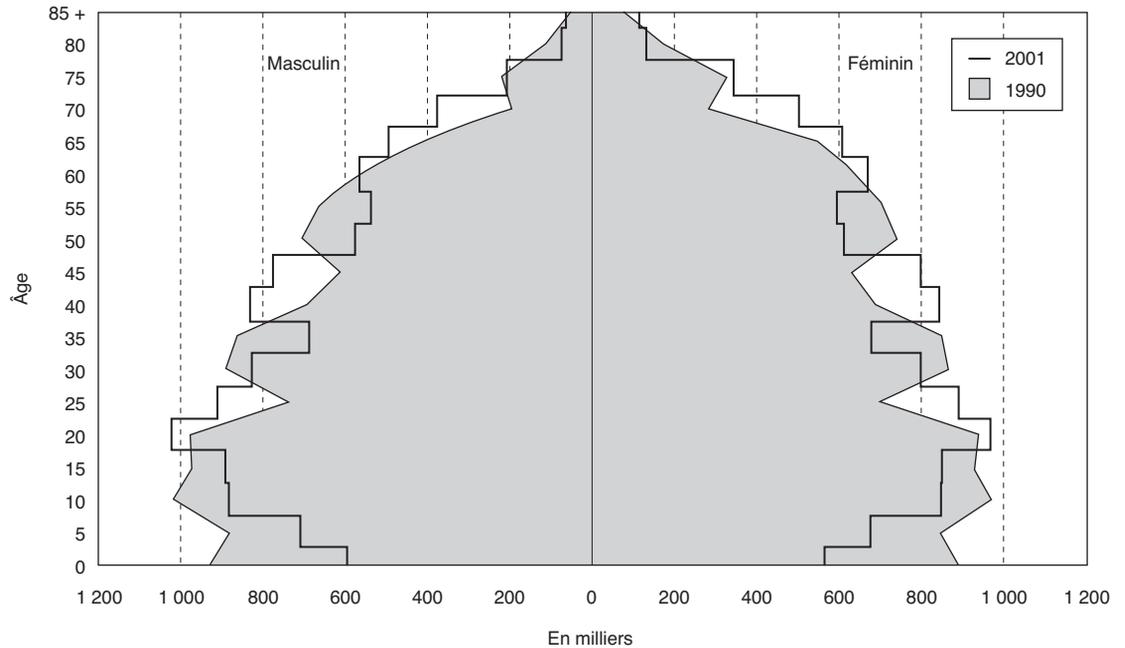
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique II  
Espérance de vie



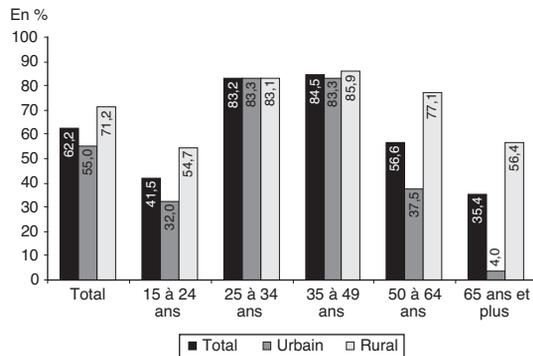
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique III  
**Pyramide des âges, aux 1<sup>er</sup> janvier 1990 et 2001**



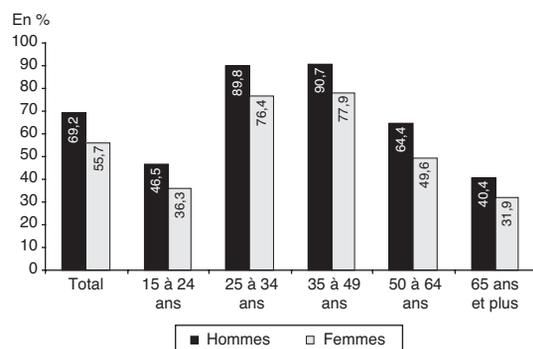
Source : INS.

Graphique IV  
**Taux d'activité de la population de 15 ans et plus, par groupes d'âge, en 2001**



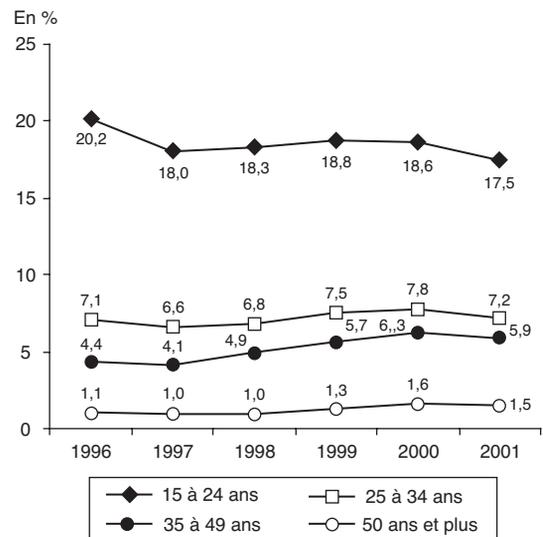
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique V  
**Taux d'activité des femmes et des hommes en 2001**



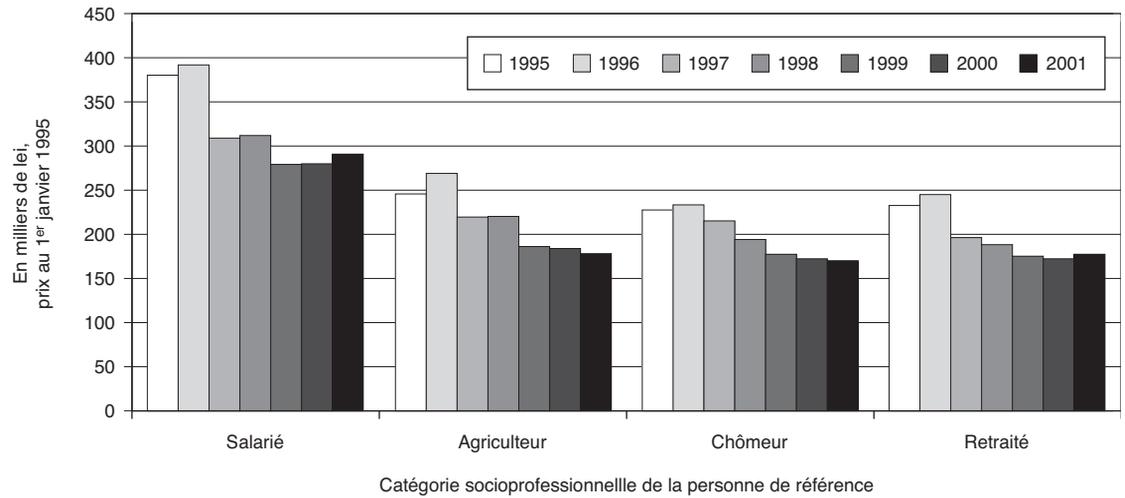
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique VI  
**Évolution du taux de chômage au sens du Bit par groupe d'âge**



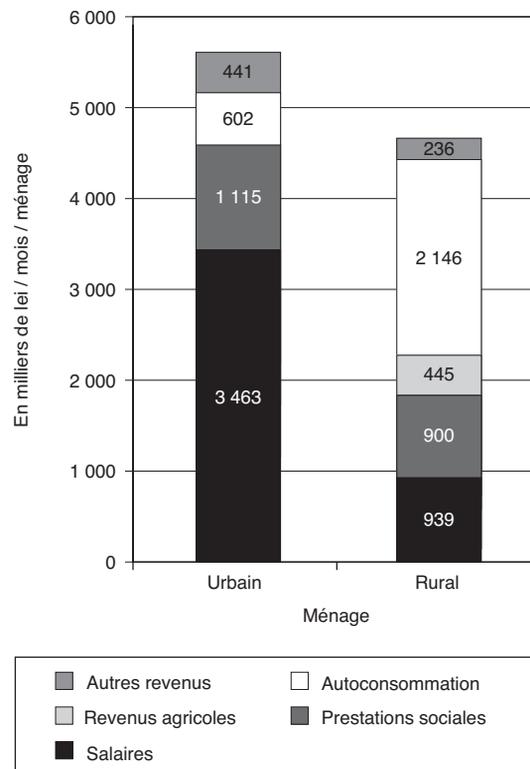
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique VII  
**Revenu disponible réel des ménages**



Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

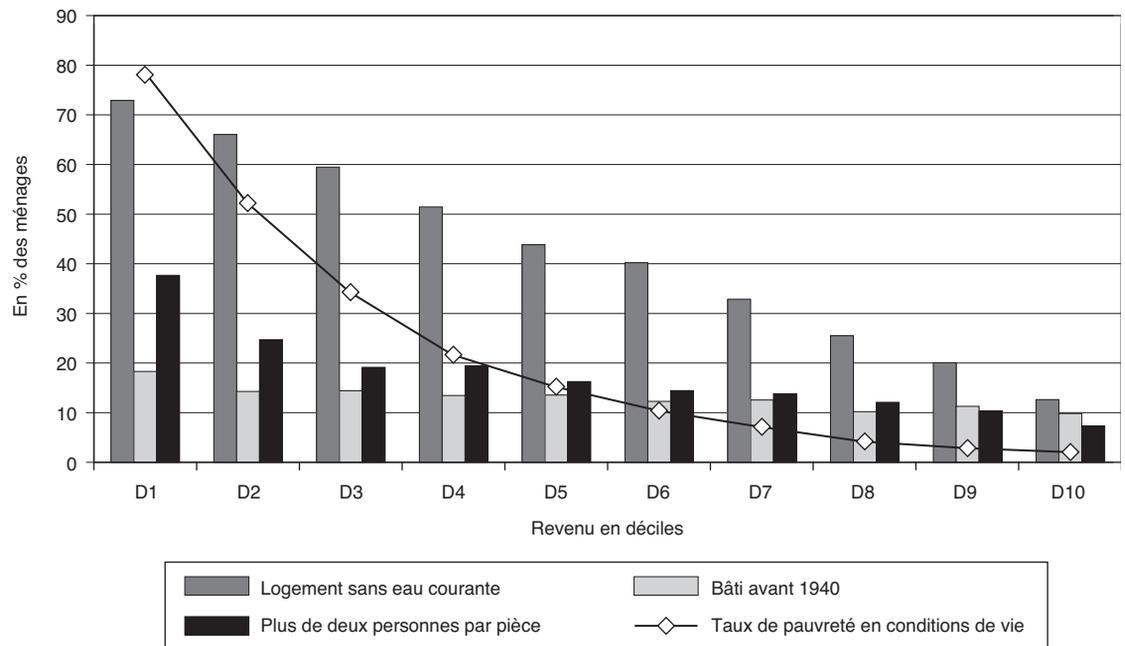
Graphique VIII  
**Revenus bruts des ménages urbains et ruraux, en 2001**



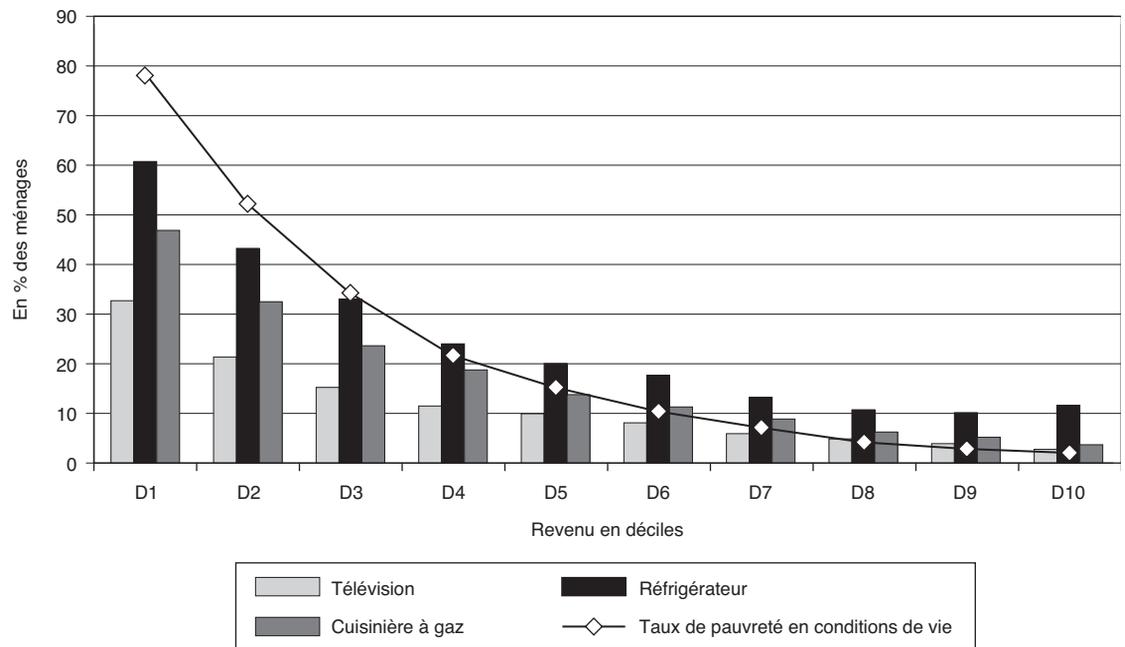
Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

Graphique IX  
Indicateurs des conditions de vie

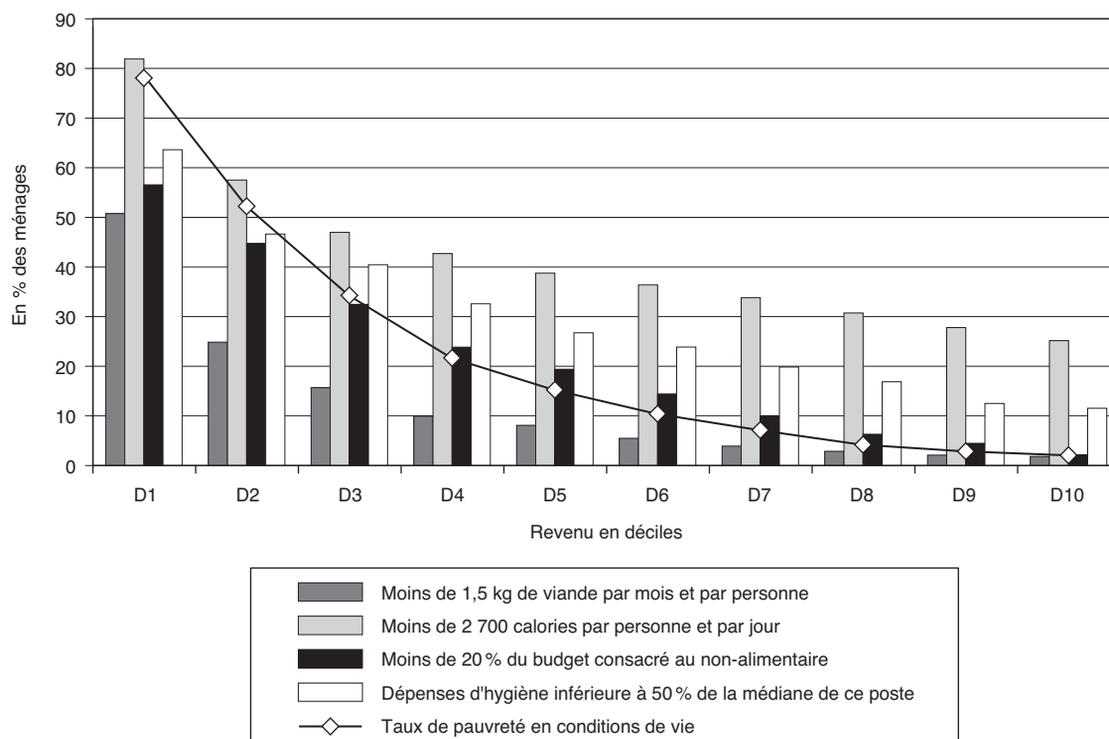
A - Logement



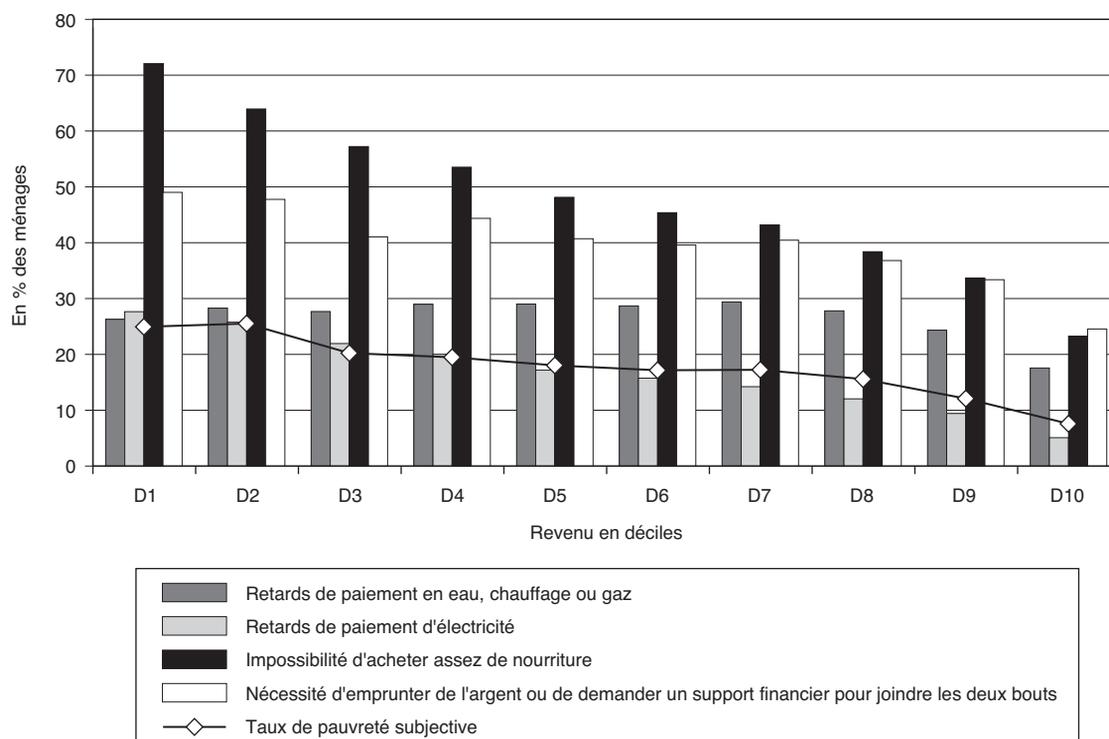
B - Équipement en biens durables : ne pas posséder de...



### C - Consommation courante



### D - Retards de paiement



Source : enquête Budget de famille, 2001, INS.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Tocheva D. (2005)**, « Les ONG et les nouveaux modes de politique familiale. Survie des familles, survie des associations », Pays de l'Est, politiques familiales et sociales, *Informations Sociales*, n° 124, Paris, juin.

**Rostgaard T. (2003)**, « *Politique de soutien à la famille en Europe centrale et orientale. Quinze ans de transition* », Unesco, Paris.

**Sobotka T. (2003)**, « Re-emerging diversity: rapid fertility change in central and eastern Europe after the collapse of the communist regimes », *Population*, vol. 58, n° 4-5, pp. 451-486.

---

Tableau A  
Taux de pauvreté, par catégories des ménages en 2001

En %

	Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie	Cumul des deux formes de pauvreté
<b>Total</b>	12,0	10,2	5,7
<b>Sexe de la personne de référence</b>			
Homme	11,6	9,1	5,4
Femme	13,2	13,1	6,7
<b>Âge de la personne de référence</b>			
Moins de 30 ans	11,0	10,2	6,3
31 à 40 ans	10,4	9,0	5,8
41 à 50 ans	12,7	8,0	5,1
51 à 60 ans	11,7	9,0	5,4
61ans ou plus	12,6	12,6	6,2
<b>État civil de la personne de référence</b>			
Marié(e)	11,0	7,7	4,7
Concubin(e)	27,8	28,6	20,0
Divorcé(e)	9,4	7,4	3,4
Veuf(ve)	13,6	14,8	7,1
Célibataire	9,7	11,2	5,7
<b>Niveau de formation de la personne de référence (1)</b>			
Primaire (4 ans) et sans formation scolaire	23,9	25,2	14,4
Collège	16,0	13,7	7,9
Professionnel	10,7	6,5	3,6
Lycée	4,0	1,7	0,9
Post-lycée	1,6	0,7	0,0
Supérieur	1,0	0,4	0,1
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>			
Salarié	3,9	1,8	0,8
Employeur	2,6	1,0	0,5
Indépendant non agricole	20,8	16,2	10,4
Agriculteur	33,5	35,2	22,4
Chômeur	23,4	14,2	10,5
Retraité	10,9	9,7	4,7
Autre	29,2	28,0	19,8
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	9,4	12,9	5,0
2 personnes	9,3	7,3	3,9
3 personnes	8,6	5,5	3,5
4 personnes	11,3	7,5	4,6
5 personnes	20,1	14,4	9,2
6 personnes et plus	36,7	32,4	23,9
<b>Enfants à charge (2)</b>			
Sans enfants	10,6	8,9	4,5
1 enfant	11,1	7,9	5,1
2 enfants	15,1	13,1	8,4
3 enfants	34,1	35,9	23,8
4 enfants et plus	48,3	57,9	40,4
<b>Type de famille (3)</b>			
Homme seul	8,2	12,3	4,5
Femme seule	10,0	13,2	5,2
Couple sans enfants	8,6	6,5	3,4
Couple avec 1 enfant	7,1	4,4	2,8
Couple avec 2 enfants	10,8	6,6	4,1
Couple avec 3 enfants et plus	31,6	27,8	18,8
Famille monoparentale	16,2	12,2	7,4
Autres ménages	17,8	13,7	9,4

Tableau A (suite)

**Taux de pauvreté, par catégories des ménages en 2001**

En %

<b>Présence de chômeurs</b>			
Ménages sans chômeurs	10,5	9,9	5,3
Ménages avec au moins un chômeur	19,8	11,4	8,1
<b>Présence de retraités</b>			
Ménages sans retraités	13,2	11,0	7,0
Ménages avec au moins un retraité	10,8	9,4	4,6
<b>Handicap/invalidité</b>			
Aucun individu dans le ménage	12,5	10,3	6,0
Au moins un individu dans le ménage	10,5	9,7	5,1
<b>Domicile</b>			
Urbain	6,1	2,8	1,6
Rural	19,4	19,4	10,9
<b>Région</b>			
Nord-Est	18,6	16,9	10,4
Sud-Est	13,7	11,2	6,6
Sud	12,7	11,0	5,8
Sud-Ouest	14,8	15,5	7,8
Ouest	8,6	6,2	3,7
Nord-Ouest	10,6	8,4	4,6
Centre	9,5	6,5	3,8
Bucarest	3,2	1,2	0,6
<p>1. Les niveaux d'études sont regroupés ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ;</li> <li>- le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortants des écoles de formation de contremaîtres ;</li> <li>- le niveau post-lycée inclut les sortants des écoles de formation post-lycée ;</li> <li>- le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ;</li> <li>- le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes – pour les générations plus vieilles) ;</li> <li>- le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes) ou ceux qui ne l'ont pas terminé ou n'ont pas fait d'études.</li> </ul> <p>2. De 0 à 17 ans.</p> <p>3. Enfants célibataires, aucune limite d'âge.</p>			

Source : INS.

Tableau B  
Analyse des deux formes de la pauvreté (modèles Logit) en 2001

	Pauvreté monétaire		Pauvreté conditions de vie		Cumul des deux formes de pauvreté	
	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald
<b>Constante</b>	- 4,89	1 425,4	- 5,83	656,3	- 7,43	695,6
<b>Niveau d'études (1) de la personne de référence</b>						
Primaire (4 ans) et sans formation scolaire	2,01	591,4	1,62	177,0	2,73	297,5
Secondaire	1,33	271,0	0,99	68,1	1,82	133,6
Professionnel	0,84	121,8	0,47	15,7	1,04	43,9
Lycée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Supérieur (y compris post-lycée)	- 0,52	7,7	n.s.	n.s.	- 3,00	4,28
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>						
<i>Salarié ou employeur</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Indépendant non agricole	1,13	114,9	0,96	44,1	1,54	83,5
Agriculteur	1,33	313,3	1,12	121,0	1,82	187,0
Chômeur	1,66	459,5	0,94	68,6	2,14	234,3
Retraité	0,35	24,5	n.s.	n.s.	0,48	12,7
Autre	1,73	178,4	1,43	71,5	2,37	168,7
<b>Type de famille</b>						
Homme seul	- 0,51	25,9	0,92	64,6	- 0,31	4,9
Femme seule	- 0,39	22,7	0,72	50,9	- 0,26	5,1
Couple sans enfants	- 0,26	11,5	n.s.	n.s.	- 0,38	11,0
<i>Couple avec 1 enfant</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec 2 enfants	0,40	29,3	0,26	6,1	0,33	7,8
Couple avec 3 enfants et plus	1,15	218,3	0,95	84,7	1,24	129,0
Famille monoparentale	0,44	26,3	0,45	14,8	0,35	7,6
Autres ménages	0,38	28,3	0,26	7,1	0,45	18,2
<b>Domicile</b>						
<i>Urbain</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Rural	0,35	53,4	0,88	185,8	0,80	107,1
<b>Région</b>						
Nord-Est	1,12	101,2	1,14	40,6	1,68	53,0
Sud-Est	0,95	68,8	0,98	28,7	1,43	37,0
Sud	0,81	49,8	0,90	24,7	1,20	26,1
Sud-Ouest	1,02	75,8	1,40	58,9	1,54	42,8
Ouest	0,62	24,7	0,59	9,3	1,05	18,1
Nord-Ouest	0,70	35,4	0,69	13,9	1,02	18,1
Centre	0,70	34,2	0,74	15,4	1,06	19,1
<i>Bucarest</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Revenu (déciles)</b>						
D1	-	-	2,40	796,1	-	-
D2	-	-	1,28	228,4	-	-
D3	-	-	0,55	37,8	-	-
D4	-	-	Réf.	Réf.	-	-
D5	-	-	- 0,33	9,0	-	-
D6	-	-	- 0,66	29,6	-	-
D7	-	-	- 1,03	50,1	-	-
D8	-	-	- 1,53	67,0	-	-
D9	-	-	- 1,63	62,3	-	-
D10	-	-	- 2,26	53,7	-	-
<p>1. Les niveaux d'études sont regroupés ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le niveau supérieur inclut les diplômés de l'enseignement supérieur (longue et courte durée) ;</li> <li>- le niveau lycée inclut les diplômés du bac, et les sortant des écoles de formation de contremaîtres ;</li> <li>- le niveau post-lycée inclut les sortant des écoles de formation post-lycée ;</li> <li>- le niveau professionnel de base inclut les sortants des écoles professionnelles et d'apprentis et ceux du premier cycle du lycée (2 ans) ;</li> <li>- le niveau du collège inclut les sortants du collège (8 classes ou 7 classes - pour les générations plus vieilles) ;</li> <li>- le niveau primaire inclut les sortants du cycle élémentaire (4 classes) ou ceux qui ne l'ont pas terminé ou n'ont pas fait d'études.</li> </ul>						

Source : INS.